

PROJET MICRO-RÉSEAUX ÉLECTRIQUES PHOTOVOLTAÏQUES À MWALI A la conquête d'une énergie propre

La troisième réunion du comité de pilotage du «Projet de mise en place de six micro-réseaux électriques photovoltaïques en zone rurale dans l'île de Mwali», présidé par le vice-président en charge du ministère de l'Énergie, hier, a constaté l'important retard enregistré par les travaux avec un taux d'exécution autour de 17 pour cent au mois de mars 2017. Ce retard s'expliquerait, entre autres, «les procédures qui exigent de très long délais». Au secrétariat général du ministère de l'Énergie, on estime qu'il fallait tout faire pour «réduire les délais en mettant en place un chronogramme strict à respecter».

[Lire pages II et III](#)



International

Comment la fracture électrique divise l'Afrique



Le taux d'électrification atteint 99 pour cent de la population dans certains pays du continent, quand dans d'autres plus d'un habitant sur deux n'y a pas accès.

[Lire page III](#)

Au coeur de l'Entreprise

«Cda»

50 millions de francs sur fonds propres

Il fait partie des Comoriens de la diaspora qui ont décidé d'investir au pays. Il y a quatorze ans, il a décidé de tout abandonner, en France, pour venir «former des jeunes et les employer» dans sa propre entreprise «Ameublement, décoration et confort» ou Cda. Après les difficultés rencontrées avec les délestages incessants d'électricité, Zaidi Naboine alias «Chehuwadini» se dit convaincu que «grâce à la stabilité énergétique retrouvée et le fuel lourd annoncé, son capital ne sera pas perdu».

[Lire page IV](#)



MICRO-RÉSEAUX ÉLECTRIQUES PHOTOVOLTAÏQUES À MWALI Mettre en place un chronogramme «plus strict»

La cellule de gestion du projet a été pointée du doigt après le constat du très bas taux d'exécution trois ans après son lancement. Elle a sollicité un avenant pour que le projet, censé s'achever, initialement, en décembre prochain, puisse courir jusqu'en avril 2019.

Le vice-président Jaffar Saïd Ahmed en charge du ministère de l'Énergie a présidé, à partir de la mi-journée du jeudi 4 mai à la troisième réunion du comité de pilotage du «Projet de mise en place de six micro-réseaux électriques photovoltaïques en zone rurale dans l'île de Mwali», qui a été ramené par la suite à deux réseaux à installer à Ndrondroni et sur le site de la Mamwe à Fomboni pour une production de 150 Kwa et 25 Kwa à injecter sur le réseau unique de l'île. Un programme d'extension devait, d'ailleurs, permettre de raccorder toutes les localités et mettre fin aux micros-réseaux installés dans certains villages.

Le comité a suivi, avec attention, une présentation du consultant chargé de faire l'étude d'impact environnemental, Soidridine Abdérhmane. Cette étude relève un certain nombre d'impacts négatifs sur l'environnement. L'expert a proposé des solutions et des «mesures d'at-



ténuation». Il lui a été, toutefois, recommandé d'insérer les aspects financiers. Cela, même si, par exemple, il n'a pas été prévu une indemnisation des paysans touchés par l'abattage d'arbres fruitiers dans leurs parcelles et qu'ils avaient donné leur accord de principe de ne pas exiger un dédommagement.

Le responsable administratif et financier du projet a, de son côté, fait une présentation très discutée sur les aspects financiers, le suivi et la prévision budgétaire. Il en est ressorti un faible taux d'exécution de l'ordre de 17 pour cent jusqu'au mois de mars 2017, notamment au niveau des travaux d'extension du réseau.

La cellule de gestion a été quelque peu pointée du doigt du fait de ce très bas taux d'exécution trois ans après le lancement dudit projet. Du fait de ce gros retard, la cellule de gestion a sollicité un avenant pour que le projet, censé s'achever, initialement, en décembre prochain, puisse aller jusqu'en avril 2019.

3 questions à...

Djamal-Edine Mhoma, directeur régional de l'établissement public de production et de distribution d'eau et d'électricité (Mamwe) de Mwali

1. Monsieur le directeur, pourriez-vous nous faire un tableau de la situation de la Mamwe à Mwali?

Les problèmes sont globalement les mêmes qu'à Ngazidja et Ndzuanani à commencer par des frais d'exploitation plus élevés que nos recettes. Ensuite les groupes électrogènes qui, jusqu'à l'inauguration récente des nouveaux, ne fonctionnaient pas de manière optimum. A cela s'ajoutent des micros centrales qui répondent plus à du social que autre chose, des kilomètres de câbles à remplacer tout comme le réseau entre Djwaezi et la région où tous les poteaux qui ne répondent pas aux normes sont devenus de véritables dangers publics et doivent être remplacés sans délai.

2. Un tableau plutôt sombre...

Parfaitement. Mais il faut justement s'attaquer à ses problèmes un à un. Cependant, il faut bien cerner les choses car il y a, certes, des problèmes spécifiques à l'île que mon équipe et moi-même allons nous atteler à résoudre, mais le gros de nos soucis est global au pays et suppose un engagement national.

Il s'agit, surtout, de déterminer un nouveau type de production et en finir avec les centrales thermiques dont l'exploitation est très onéreuse. Il y a les énergies nouvelles avec le solaire, l'éolienne, la géothermie à Ngazidja et l'hydraulique à Mwali et Ndzuanani.

Pour ce qui est de l'amélioration des recettes il est

impératif d'accentuer la lutte contre la fraude et généraliser l'installation des compteurs prépayés. De notre côté nous-nous sommes engagés, en attendant certains projets dont celui de la Bad, à nous investir, avec nos maigres recettes, dans le remplacement de poteaux dans la région de Djandro car il

y a urgence. Cela ne peut attendre sinon nous allons nous trouver dans l'obligation de couper le réseau dans les sept localités de cette région.



3. Où en êtes-vous avec le projet du photovoltaïque?

Il s'agit d'un projet de la maison-mère, la Mamwe avec une contribution de notre société même si le gros du financement provient de l'Union Européenne. Après quelques retards, il a pris sa vitesse de croisière et on peut s'attendre à ce que d'ici la fin de cette année les centraux solaires soient opérationnels et la production injectée dans notre réseau qui sera étendu aux autres localités non encore raccordées.

C'est une action test qui s'il s'avérait positif, pourra être généralisée à l'ensemble du territoire contribuant ainsi à la réduction de notre dépendance au gasoil.

Propos recueillis par
Mohamed Nassur Riziki

Bio express

Djamal-Edine Mhoma. Ce quadragénaire diplômé de l'Institut de Management, Arts et Métiers (Ingam)

d'Antananarivo dispose d'une solide expérience. Il a été, tour à tour, comptable au projet Amie à Fomboni et surtout pour avoir roulé sa bosse au sein de la direction régionale de la Mamwe de Mwali où il a été chef du personnel, responsable de la communication, responsable commerciale, et assistant au directeur régional avant d'être nommé à la tête de la direction régionale.

Reconnu par ses pairs comme un homme de dialogue, Djamal-Edine est, par ailleurs, un sportif accompli au sein de Belle Lumière dont il est devenu un des encadreurs. Il participe à la vie communautaire en étant membre de l'exécutif de la Fédération des Associations de Développement de Djoiezi, sa ville natale.

Afrique, la fracture électrique

L'Afrique subsaharienne affiche un taux d'électrification de 43 pour cent alors que l'Afrique du nord est à un taux de 99 pour cent. Ce manque d'électrification cause au continent une perte annuelle de 2 à 4 pour cent de Pib et stoppe les investissements et la création d'emplois. L'électrification constitue un moyen d'accélération de l'industrialisation du continent en facilitant l'innovation, la créativité, la mise en place d'un entrepreneuriat social et en libérant les potentialités de développement.

Les retards s'expliqueraient notamment par «les procédures de l'Union Européenne qu'il fallait respecter à la lettre et exigeant de long délais comme, c'est le cas, par exemple, du lancement d'un appel d'offres jusqu'à l'identification d'un prestataire de service qui peut couvrir une durée de six mois», nous a-t-on expliqué. De même, pour ce qui est des travaux d'extension, il faut compter six mois entre le lancement du document d'appel d'offres jusqu'à l'exécution satisfaisante du chantier. Une période, au total, de douze mois à laquelle il faut ajouter une autre pour la clôture du projet.

Selon le secrétaire général du ministère de l'Energie, beaucoup de temps a été perdu et il convient de mettre les bouchés double pour réduire les délais qui peuvent être réduits en proposant un chronogramme strict à respecter. Aussi toutes les parties prenantes sont conviées au ministère dès lundi 8 mai pour relancer une machine qui aurait tendance à dormir.

Mohamed Nassur Riziki

Ce que vous devez savoir sur le projet...

En 2012, l'Union européenne (Ue) et la direction de Ma-mwe signait un contrat de subvention de l'énergie solaire dans l'île de Mwali estimée à 2,283 millions d'euros, soit un peu plus de 1 milliard de francs comoriens. Le projet consistait, initialement, à mettre en place six micro-réseaux électriques photovoltaïques en zone rurale de l'île. Ce financement entrait dans le cadre de la «Facilité énergie» du Dixième Fed.

La subvention couvre 73,5 pour cent du projet d'électrification en énergie solaire des villages de Ndronroni, Wala 1, Wala 2, Hamba, Barakani et Domoni pour une population estimée à près de six mille deux cent personnes, soit 15 pour cent de la population de l'île.

Au moment de la signature, il était convenu que l'autre partie du financement, 404,83 millions de francs (26,5 pour cent) devrait être apporté par Mamwe et son partenaire Leignon synergie Comores, filiale aux Comores du groupe belge Semlex (les deux partenaires se sont brouillés depuis). La réalisation du projet devait s'étaler sur une durée de quarante-huit mois.

En 2012, au moment de son lancement, le taux de couverture du réseau de distribution électrique traditionnel était à moins de 10 pour cent dans l'île de Mwali, selon les évaluations de l'Union européenne, principal bailleur de fonds du projet.

L'Afrique est faiblement électrifiée. Près de 621 millions de personnes, soit deux Africains sur trois, ne bénéficient pas d'électricité. L'Afrique subsaharienne affiche un taux d'électrification de 43 pour cent alors que l'Afrique du nord est à un taux de 99 pour cent. Ce manque d'électrification cause au continent une perte annuelle de 2 à 4 pour cent de Pib et stoppe les investissements et la création d'emplois. Or, l'Afrique est «riche en ressources énergétiques» comme le souligne l'Agence Internationale de l'Énergie (Aie).

L'électrification constitue un moyen d'accélération de l'industrialisation du continent en facilitant l'innovation, la créativité, la mise en place d'un entrepreneuriat social et en libérant les potentialités de développement. Elle peut permettre au continent africain de procéder à sa révolution industrielle via la progression des énergies renouvelables (hydraulique, biomasse, énergie des vagues et marées, éolien, solaire, etc.).

S'offre, dès lors, pour les États africains une perspective d'industrialisation rapide en intégrant le changement climatique et la durabilité dans le processus d'industrialisation.

Les États d'Afrique du nord sont en tête au regard de leur politique de diversification et de «mix énergétique». Par exemple, au Maroc, le projet Noor – une centrale photovoltaïque –, permet au pays de diversifier tout en continuant d'utiliser les énergies fossiles (pétrole à environ 62 pour cent, charbon 20 pour cent et gaz 5 pour cent). Le pays a également mis en place une douzaine d'installations hydroélectriques – transformation de l'énergie du courant d'eau en énergie électrique – ayant généré 2,523 térawatts-heure en 2015, ainsi qu'une quinzaine de parcs éoliens dont la puissance cumulée en 2016 était de 787 mégawatts.

Zone urbaine et zone rurale

L'Angola occupe une bonne place également au regard de sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques non pétroliers, tels que

l'électricité (les centrales hydroélectriques produisent les deux-tiers de l'électricité du pays). L'hydroélectricité permet au Mozambique de devenir une véritable «puissance régionale en matière de production d'électricité». On retrouve le modèle hydroélectrique combiné avec des énergies renouvelables en Rdc (projet Grand Inga), au Soudan (l'hydroélectricité constitue 68 pour cent de la production d'énergie), et au niveau des parcs éoliens en Éthiopie.

Le parc éco-industriel de Hawassa, en Éthiopie, inauguré en juillet 2016, recycle l'eau, emploie une diode électroluminescente avec des méthodes d'éclairage ingénieux. Il s'agit de l'un des seuls parcs industriels au monde qui a adopté le modèle de «zéro rejet de liquide», avec des énergies renouvelables à 100 pour cent.

Des États comme le Sénégal, le Gabon, le Burkina-Faso ou encore la Côte d'Ivoire, qui intègrent la question de l'électrification dans leur politique nationale d'émergence occupent également une place de choix dans le palmarès. Mais, l'on note un gap considérable entre le taux d'électrification en zone urbaine et en zone rurale.

Enfin, des pays en proie à des conflits internes comme le Soudan du sud ou encore la Centrafrique voient leur électrification contrariée par la dispersion des ressources et la question du retour à la paix.

Source: Slate Afrique



Watwan' Eco*, - Bp 984 - Magudjuu, Moroni - Union des Comores - Tl : 773.44.48. Directeur de la publication: Ahmed Ali Amir - Rédacteur en chef général: Mohamed Inoussa - Rédacteur en chef adjoint : Kamardine Soulé - Secrétariat de rédaction et réalisation : Hassane Mondjé (Madjuwani hasani). Photographes: Ibrahim Youssouf, Charane Mohamed. Correction sur épreuve : Ahmed Ali Amir. A participé à la rédaction de cette édition : Kamardine Soulé (Ks)

*Watwan' Eco est un supplément hebdomadaire du quotidien Al-watwan

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, cette édition de Watwan' Magazine vous sera livrée dans un format plus réduit que son format habituel. Al-watwan presse édition espère que votre magazine retrouve rapidement le format auquel vous êtes habitués et vous prie d'accepter toutes ses excuses.

“Watwan' Eco” est un supplément hebdomadaire du quotidien Al-watwan. Ne peut être vendu séparément

DÉCORATION ET AMEUBLEMENT

Former et embaucher 60 jeunes!

Fabriquer des canapés, des matelas, des rideaux, des draps, des peignoirs, des stores bateau à tissu c'est, pour Zaidi Naboine alias «Chehouwadini», une seconde nature. *Depuis maintenant trente ans, il a travaillé en France dans le secteur de l'ameublement et de la décoration. Son rêve : former des jeunes et créer des emplois dans son pays.*

Il y a près de sept ans, Zaidi Naboine alias «Chehouwadini» créait sa société «Confort décoration et ameublement» ou «Cda». Il fait partie des Comoriens de la diaspora qui ont décidé d'investir au pays natal. L'idée est née il y a quatorze ans. Il avait alors décidé de tout abandonner en France pour venir «former des jeunes et les employer» dans sa propre entreprise d'ameublement, de décoration et de confort.

Après avoir investi des fonds propres à hauteur de 50 millions de francs pour s'équiper en machines «aux normes européennes», les délestages prolongés d'électricité que connaissait le pays avaient constitué un vrai obstacle à la concrétisation de son rêve. Désormais, il reste convaincu que «grâce la stabilité énergétique retrouvée et l'espoir du fuel lourd, ces 50 millions de francs ne seront pas perdus».

Chehouwadini s'est, donc, déjà remis au travail, lentement mais sûrement, confiant en son expertise en la matière. Fabriquer des canapés, des matelas, des rideaux, des draps, des peignoirs, des stores bateau à tissu c'est, pour lui, une seconde nature. «Depuis 1987, j'ai travaillé dans des entreprises françaises dans le secteur de l'ameublement et de la décoration. Mais, mon rêve est de former, créer des emplois dans le pays», a-t-il toujours projeté. Pour l'heure, il



travaille seul. «Donnez moi la matière première et je fais le reste», c'est son slogan et «Mettre ses trente ans d'expérience dans les sociétés françaises au profit de son pays», son objectif.

«De quoi je suis capable...»

Dans une habitation à Vwadju, au centre de Ngazidja, où il travaille après avoir remporté un appel d'offre, il se servait de tissus, de mousse, de plumes de poules, de bois, de garnitures, de sangles, de ressorts, etc. pour fabriquer, par exemple, un lit de très grande qualité «exactement comme on en trouve dans de grands hôtels de la planète», assure-t-il.

Si aujourd'hui, il travaille seul, c'est tout simplement parce qu'il faut, d'abord, former les jeunes pour qu'ils soient aptes à faire face à l'exigence de qualité du secteur. A l'entendre, il n'est pas normal d'importer des meubles alors que le pays dispose de jeunes, de la richesse et de l'expertise nécessaire pour en fabriquer sur place. «Ces jeunes ne demandent qu'une for-

mation et la volonté des les aider. Je suis prêt à former moi-même des tapissiers». Par ailleurs, des collègues français seraient prêts à venir pour la formation des jeunes comoriens. Aujourd'hui, s'il importe certaines matières premières, c'est parce qu'il n'a pas encore formé des jeunes à ce genre de travail. Cda dispose de tout l'équipement nécessaire. En vue du démarrage de son atelier, il a résolu de former plus de soixante jeunes. Ces matières premières et ses machines sont, pour lui, une occasion de prouver de quoi il est capable parce que certaines personnes se plaisent à dire qu'il est incroyable qu'il ait pu fabriquer une oeuvre «comme celle que j'ai déjà fabriquée à Vwadju».

Espoir d'accompagnement

Pour le reste, sa vision ne se limite pas seulement au marché local comorien bien qu'il vise les maisons de la diaspora comorienne. Chehouwadini, qui affirme connaître le marché européen de ces produits, estime qu'il a, actuellement, une opportunité de pouvoir importer les matières premières à bas prix dans des usines européennes ce qui va lui permettre de vendre des produits de qualité à bas prix. «Des sociétés européennes connaissent la qualité mon travail due à mes trente ans d'expérience dans le secteur et sont prêtes à acheter mes produits». A ce propos, il, assure que certaines de ses oeuvres se trouvent dans de grands hôtels et habitations en Europe. «Ce n'est pas aux seules autorités gouvernementales qu'il revient d'instaurer l'émergence, nous devons tous nous y mettre».

Ce qu'il attend des pouvoirs publics? Qu'ils l'accompagnent dans la formation de ces jeunes. Le vice-président en charge de l'Economie lui aurait promis de lui donner un coup de pouce

dans ce sens. «Il m'a été demandé de faire une demande de subvention». De même, il pourrait disposer d'un local suffisamment spacieux pour abriter son équipement. «Je saisi, donc, cette occasion pour remercier le chef de l'Eta et son gouvernement pour leur volonté de m'accompagner», a-t-il conclu.

Nazir Nazi



Who's who

Zaidi Naboine, communément connu sous le nom de «Chehouwadini», a commencé à travailler dans le secteur de l'ameublement et la décoration depuis 1987, en France. Il a exercé seize ans dans une société marseillaise de charpente, couverture et maçonnerie (Ccm) pour la fabrication des matelas, rideaux et croisières. Il avait souhaité ouvrir une filiale de la société aux Comores. Lorsque cette proposition lui a été refusé par son supérieur, il a démissionné et s'est fait recruter par une autre société marseillaise pour la fabrication des tissus pour l'ameublement, rideaux, passementerie connue sous le nom de «Sotexam» où il a acquis une «solide expérience».

Trois ans après, ce père de quatre enfants a quitté Sotexam pour aller bosser dans une autre société française spécialisée dans le mobilier, Design pour collectivités, hôtellerie, restaurants, etc. du nom de «J E Meubles».